

## Le logement social ne peut pas être à géométrie variable !!!

Alors que les besoins de logements pour les salariés sont criants et grandissants, les orientations annoncées par le gouvernement dépassent tout entendement.

Plusieurs décisions récentes risquent d'aggraver la situation des salariés et de l'ensemble des demandeurs de logement. Le périmètre des personnes sollicitant un logement social s'élargit de jour en jour. Familles monoparentales, salariés souhaitant se rapprocher de leur lieu de travail, retraités avec des faibles revenus sont autant de situations qui génèrent des attentes non satisfaites et parfois sans espoir.

Dans ce contexte, le gouvernement décide pour régler le problème de toucher à la loi SRU en permettant d'intégrer les logements intermédiaires au quota de logement sociaux.

Que devons-nous comprendre ?

Construire du logement représente un coût certain, MAIS posons-nous la question sur ce qu'il rapporte en TVA et en impôts, des emplois qu'il génère, de son impact direct ou indirect sur tous les salariés des secteurs en lien avec le logement, secteur du bâtiment, mais aussi architectes, assureurs, fournisseurs d'énergie, entretien etc...

L'expression qui dit « quand le bâtiment va, tout va » est plus que jamais d'actualité...

Diminuer les seuils à partir desquels les entreprises collectent la PEEC, maintenir « ma prime rénov », agir sur les équipements et sur les prix de l'énergie pour les logements sont des pistes de réflexion qui permettraient d'agir sur le pouvoir d'achat des salariés et sur lesquelles FO sera vigilante.

Pour FO, il est grand temps de prendre des décisions fortes pour que chacune et chacun ait à droit à un logement décent et abordable. Il s'agit pour FO d'un combat juste et urgent que nous n'abandonnerons pas.

Paris, le 26 février 2024

Contact :

**Pascal LAGRUE**  
Secrétaire confédéral

**Secteur du  
développement**

✉ [plagrue@force-ouvriere.fr](mailto:plagrue@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.86.16